



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 2 octobre 2023
Objet : Vidéoprotection : demande de subvention FNADT

L'an deux mille vingt et trois et le 2 octobre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, et Mrs CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

Procurations : M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie. Mme ROBERT Carole a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

M. GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2023

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 02 octobre 2023

Délibération n° 2023/05/41

OBJET : Vidéoprotection : demande de subvention FNADT

Mme le Maire rappelle que le projet de vidéo protection est finalisé, et qu'il a été présenté en réunion publique le 2 juin dernier.

Elle propose de solliciter une subvention au titre du FNADT selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	76678.90	Commune	15335.78
		FNADT	61343.12
Total	76678.90	Total	76678.90

OUI cet exposé, le conseil municipal :

- Approuve le projet présenté
- Décide de solliciter une subvention au titre du FNADT de 80% du montant des travaux HT
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents inhérents à cette affaire.

Malijai,
Le 3 octobre 2023
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire

REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2023

Application agréée E.legalite.com

Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 03/10/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20231002-2023_05_41-

